



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RÉUNI D'ORANGE

Procès-verbal de Séance

Bureau du 13 Septembre 2018 – 15h30

Salle du Conseil de l'Hôtel de Communauté - Orange

Membres du Bureau		
Mr ROCHEBONNE	Président	Présent
Mr BOMPARD	1er Vice Président	Présent
Mr BISCARRAT	2ème Vice Président	Présent
Mr AVRIL	3ème Vice Président	Présent
Mr MARQUOT	4ème Vice Président	Présent
Mr FIDÈLE	5ème Vice Président	Présent
Fonctionnaires présents		
Mme FLEURY	Elue Communautaire	Présente
Mr CANUTI	DGS Ville d'Orange / DIRMOP CCPRO	Présent
Mme ORBAN	DGS Ville de Courthézon	Présente
Mr BOUTEILLE	DGS Ville de Châteauneuf-du- Pape	Présent
Mr SIEGEL	Directeur Action Stratégique CCPRO	Présent
Mr LAINÉ	Chef de Pôle Centre Technique CCPRO	Présent
Mr RAMIÈRE	Directeur des Systèmes d'Information	Présent
Mr PEREZ	Adjoint au Directeur des Finances CCPRO	Présent
Mme RIOU	Chef du Service Communication	Présente
Mme ROUX	Archiviste de la CCPRO	Présente
M. MAILLOT	Directeur de l'OT PRO	Présent
Mr GORSE	Directeur de Cabinet de la Ville d'Orange	Présent
Mme GLEYZON	DGS de la CCPRO	Excusée

Monsieur le Président ouvre la séance et procède à l'appel. Il passe ensuite à la lecture de l'ordre du jour. Le quorum étant atteint le bureau peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la séance du 19 Juin 2018 est porté aux voix. Il est adopté à l'unanimité.

Monsieur Xavier MARQUOT est désigné comme secrétaire de séance.

POINT n°1 / FINANCES / DEPENSES D'AMELIORATION DE LA FLOTTE / INTEGRATION DE DEPENSES EN INVESTISSEMENT / 5 681,42 €

RAPPORTEUR : Jacques BOMPARD

Des réparations importantes vont devoir être effectuées sur des véhicules de la CCPRO.

Ces dépenses peuvent constituer des immobilisations amortissables et bénéficier du FCTVA sous réserve de l'intervention d'une délibération.

BUDGET	VEHICULE	MATERIEL	MONTANT DU DEVIS HT
Principal/OM	BOM	2240 ZB 84	5 681,42 €
TOTAL			5 681,42 €

Considérant que par leur nature et leur longévité, ces travaux constituent des investissements pour la CCPRO, il convient que le Bureau délibère.

Le Bureau ayant oui l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

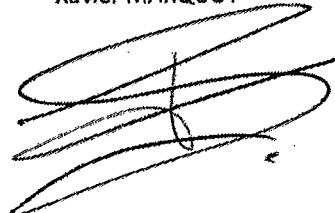
- **APPROUVE** l'imputation en investissement des travaux de réparation du véhicule susvisé,
- **DIT** que les crédits sont ouverts au budget principal 2018, fonction 812 Nature 21782,
- **DIT** que ces réparations seront amorties sur deux ans, durée de vie complémentaire estimée grâce à la réparation,
- **RAPPELLE** que toutes les décisions prises par le Bureau en application de ses délégations sont systématiquement rapportées lors du prochain Conseil de Communauté.

Unanimité

L'ordre du jour étant clos la séance est levée à 17h15.

Le Secrétaire de Séance

Xavier MARQUOT



Bureau CCPRO



Le Président

Alain ROCHEBONNE

Séance du 13/09/2018

page 2